

Le Ministre de l'Instruction publique
et des Beaux-Arts,

A R R Ê T E :

M. CARTAILHAC, chargé d'une conférence hebdomadaire d'archéologie préhistorique à la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse (fondation de l'Université) est chargé en outre, pour l'année scolaire 1920-1921, d'un cours complémentaire d'archéologie préhistorique à ladite Faculté (emploi d'Etat).

M. CARTAILHAC recevra, en cette dernière qualité, une indemnité calculée sur le taux de 1.500 frs par an, chapitre XX du budget.

Fait à Paris, le 27 Juillet 1920.

Signé: André Honorat.

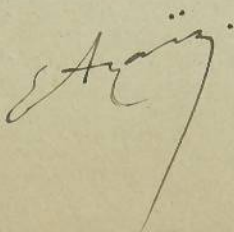
Pour ampliation :

Le Directeur de l'Enseignement supérieur,

Signé: Coville.

- Pour copie conforme :

Le Secrétaire de l'Académie,



Ma nomination
de prof. ch. de cours